

Actualités

Budget 2024

**Requalification de la rue d'Hardillière :
réunion publique le 3 avril à 19h**

**Devenez bénévole pour le passage de
la flamme olympique sur l'ACSO**

**AGENDA
des Beaux Jours**
AVRIL - AOÛT 2024

CHASSE AUX ŒUFS
LE 1^{ER} AVRIL DE 10H À 12H - CENTRE DE LOISIRS - RUE DU 8 MAI
L'après-midi et avec parents - événement complet
Info : 03 44 56 87 16
@secretaire@leu.esserent.fr

CHASSE AUX ŒUFS
10h-12h
LUNDI 1^{ER} AVRIL
9h-12h30 - 13h à 16h

SEMNAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
DU 2 AU 5 AVRIL - OTMASE L'AMC
À destination des écoles élémentaires du CP au CM2
Info : 03 44 56 81 01
@leu.esserent.fr

REUNION PUBLIQUE - RUE D'HARDILLIERE
LE 3 AVRIL À 19H - SALLE ART & CULTURE
Info : 03 44 56 87 03
@secretaire@leu.esserent.fr

CEREMONIE D'INTRONISATION DU CMJ
LE 6 AVRIL À 10H - SALLE ART & CULTURE
Cordialement ouvert à tous
Info : 03 44 56 87 16
@leu.esserent.fr

VIDE-GRENIER
LE 7 AVRIL DE 9H À 18H - CENTRE-VILLE
Info : 03 44 56 05 34
@leu.esserent.fr

VIDE-GRENIER
de 9H à 18H

Dossier
**Le service Bâtiment,
Voirie et Urbanisme**

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

L'Abbatiale labellisée «Site Clunisien»

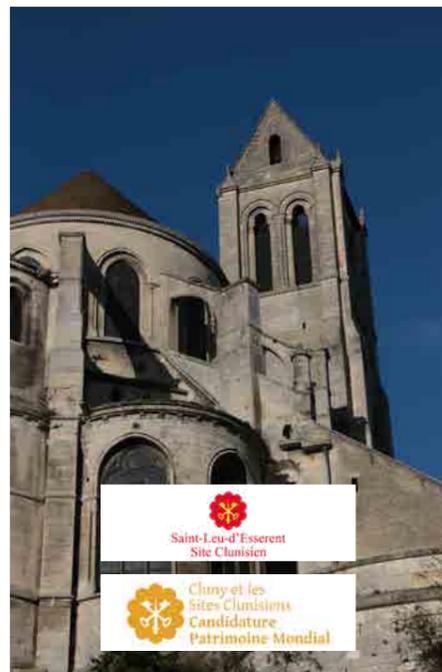
Saviez-vous que nous sommes labellisés « Site Clunisien » depuis 2009. Ce label atteste de l'importance de notre belle Abbatiale au regard du monde culturel et patrimonial français.

Le réseau Clunisien s'est formé autour des anciens monastères et lieux dépendant de la Grande Abbaye de Cluny. La Fédération des Sites Clunisiens est un espace culturel européen partagé, source de rencontres et de projets patrimoniaux, culturels et artistiques, qui a pour objet de redonner un sens à ce bien commun.

L'Abbatiale fait partie du réseau Clunisien puisque Hugues de Dammartin a donné la terre d'Hescerent à l'Abbaye de Cluny pour y créer un monastère. Et c'est l'Abbaye qui a donné son nom à notre ville, en l'honneur de Saint-Loup, comme expliqué dans le n°126 de l'InfoMairie.

La Fédération des Sites Clunisiens fête, cette année, ses 30 ans. Cette date anniversaire coïncide avec la candidature des « Sites Clunisiens » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À cette occasion, le service Patrimoine de la ville organise des visites guidées de l'Abbatiale et du Prieuré, les 22 et 29 juin et le 3 juillet (voir Agenda des Beaux jours).



Jean-Louis Bilweis, hommage à un artiste Lupovicien reconnu

Vous avez peut-être assisté à l'exposition des œuvres de Jean-Louis Bilweis fin mars, à l'Atelier des Moines. Cet artiste, parisien de naissance, a vécu plus de cinquante ans à Saint-Leu d'Esserent.

Bien que mondialement reconnu, il est resté discret au sujet de son Art. La plupart des habitants et des commerçants l'ont principalement connu comme un voisin sympathique qu'ils croisaient souvent lors de ses promenades, des déjeuners au restaurant l'Hardillière, ou encore à la boulangerie.

Même s'il n'a jamais exposé à Saint-Leu d'Esserent de son vivant, il avait prévu de nous dévoiler ses œuvres lors d'une exposition prévue en 2023. Malheureusement, il nous a quittés avant que ce projet ne voie le jour. L'association *Le Tourbillon des Arts* et la Municipalité ont poursuivi cette initiative en organisant une exposition de sa série de peintures intitulée « Les tatoués », rendant ainsi hommage à cet artiste avant-gardiste.

Issu de l'école des Beaux-Arts de Paris, Jean-Louis Bilweis a consacré sa vie à la peinture. Son épouse, Françoise, a joué un rôle essentiel dans sa carrière artistique. Journaliste de profession, elle a toujours été d'un grand soutien, l'encourageant à se consacrer pleinement à son art. Ensemble, ils ont parcouru les océans pendant plusieurs années à bord de cargos, lui peignant et elle écrivant.

Son travail combinait souvent des aspects du Pop Art et du Surréalisme pour créer des pièces vibrantes et

colorées qui exploraient les thèmes de l'identité, du genre et de la race. Il a également exploré la relation entre l'art et la technologie, utilisant souvent des techniques numériques pour produire des estampes et des sculptures. L'artiste s'est particulièrement distingué grâce à ses peintures sur tôle, qui ont rencontré un franc succès dans les galeries d'art à travers le monde, dont le centre Pompidou à Paris et le Museum of Modern Art de New York. Il a également reçu de nombreuses récompenses, dont le Grand Prix National des Arts Plastiques en 1983.

Lors d'une exposition à Los Angeles, le milliardaire Forbes a personnellement sollicité Jean-Louis Bilweis pour réaliser son portrait devant sa montgolfière. Cette création a ensuite été accrochée dans le château familial en Normandie, où elle est toujours fièrement exposée.

Vous pouvez en découvrir davantage à travers le film « sa vie, son œuvre » réalisé par Paul Bénichou, projeté à la Salle Art & Culture fin mars, désormais disponible sur Youtube.



SOMMAIRE

[Saint-Leu d'hier à aujourd'hui](#) p.2

DOSSIER

Le service bâtiment, voirie et urbanisme p.4

Actualités

Requalification de la rue d'Hardillière p.7
Ouverture de la Maison de Marianne
Relais Petite Enfance
Devenez bénévole pour le relais de la flamme

[Budget 2024](#) p.8

[Retour en images](#) p.10

CARNET

MARIAGES

> Marion Mibata et Jornese Nzuzi Panzo le 9 mars 2024

DÉCÈS

> Yvonne Troesch, née Bozec le 9 février 2024
> Henri Albert Pezin, le 12 février 2024
> Manuel Rainho, le 1^{er} mars 2024

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le samedi : 9h-12h

 WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Elisabeth GODARD et Clémence BALLETT service communication
- Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
- Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2300 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Vous avez en main ce nouveau numéro de l'Infomairie. Nous y mettons à l'honneur l'un des services municipaux qui travaille pour la qualité de votre vie quotidienne : le service Bâtiment-voirie-urbanisme. Ce service a dû s'organiser pour faire face à la diversité de notre patrimoine (une trentaine de bâtiments, 23 km de route et autant de chemins ruraux) et à l'ampleur de nos ambitions : faire progresser la ville tout en maintenant la qualité de vie. Vous pourrez prendre également connaissance des orientations chiffrées du Budget 2024, marqué par des contraintes financières réelles, mais qui parvient à maintenir les orientations du mandat rappelées en début d'année lors des vœux repris dans le précédent bulletin.

Voici revenus les beaux jours. Cette année encore, nous vous remettons un agenda des principales manifestations organisées dans la commune jusqu'à fin août. Ce printemps, vous verrez que notre orientation « jeux » lancée lors d'un salon en février dernier, se poursuit avec différents ateliers à la médiathèque. Par ailleurs, cette année olympique se traduira à St Leu par de magnifiques Olympiades culturelles fin juin et aussi par le Cross Coloré le 18 mai dont la première édition avait rencontré un franc succès. Vous pourrez découvrir également les prochaines dates de rencontres organisées par les services : auditions et restitutions de l'école de musique, remise de cadeaux aux enfants des écoles. Enfin, vous pouvez vous renseigner (via le site de la mairie) sur les activités des associations que vous soutenez ou que vous pourriez rejoindre.

Avec toute l'équipe municipale et les services de la ville, j'espère donc que ce bulletin sera une fois de plus une lecture utile pour chaque habitant et surtout pour chaque citoyen qui veut contribuer à la vie de notre commune. Nous restons tous à votre disposition pour en reparler.

Le Maire,
Frédéric BESSET



Saint-Leu d'Esserent est une **ville qui offre de nombreuses infrastructures** à ses habitants. On ne compte pas moins de **27 bâtiments communaux** : 2 gymnases, 2 terrains de football, 1 médiathèque, 2 bâtiments accueillant l'École des Arts, 4 salles disponibles à la location, 3 sites pour l'enseignement, 2 réfectoires scolaires, 2 centres de loisirs... **Ce patrimoine bâti important est lié au passé industriel de la ville.** En effet, la présence de la 1^{ère} centrale électrique de France sur Saint-Leu jusqu'aux années 80 a eu pour effet bénéfique des rentrées fiscales permettant la construction de nombreuses infrastructures. Ce patrimoine conséquent doit aujourd'hui être entretenu, dans un contexte financier tendu complexifié par une forte augmentation du prix des matériaux. Cela a d'ailleurs dû faire l'objet d'**arbitrages pour le budget 2024.**

Le service bâtiment, voirie et urbanisme est rattaché au Pôle Technique. Cette équipe de 16 personnes prend en charge la propreté de la ville, l'entretien des bâtiments municipaux, du patrimoine, des écoles et de la voirie. Il gère également la préparation matérielle des animations.

La régie travaux et logistique

Ce service composé de **13 agents**, est chargé de la maintenance, de la gestion et de l'entretien des **27 bâtiments communaux**, comprenant les bâtiments des services de la ville dont les Établissements Recevant du Public (ERP). Cela représente plus de **1000 interventions en 2023**. Le service participe également à la mise en œuvre des grands projets de la ville, comme la Maison de la Petite Enfance en cours de création au sein de l'ancien Office de Tourisme (face à la Gare).

Le service est chargé de réaliser des vérifications annuelles dans les ERP (bloc secours, extincteurs, chaudière, installation électrique) et suivre les Commissions de sécurité périodiques départementales et municipales en cas d'organisation d'évènements au sein des ERP.

Les bâtiments communaux sont également **mis à disposition de toutes les associations de la ville** (ex : l'Atelier des Moines pour les associations culturelles, la maison des sportifs pour les associations sportives, la salle Art et Culture, etc).

Les 23 km de voirie et les réseaux sous-terrain de la ville sont gérés en collaboration avec l'ACSO. Nos agents sont chargés des travaux de réfection de la voirie (rebouchage d'enrobé), de marquage au sol et de signalétique. Pour les plus grosses interventions de voirie, Eurovia est notre prestataire. L'éclairage public est aussi géré avec des sociétés privées (Eiffage, Citeos).

L'entretien des locaux

L'entretien des locaux est réalisé par l'équipe de Valérie Garcia. Neuf agents interviennent quotidiennement sur l'ensemble des bâtiments. Leur mission est essentielle pour **garantir à tous les usagers (écoliers, visiteurs, personnels...) des lieux accueillants et propres.** L'équipe intervient également avant chaque location de salle pour assurer aux organisateurs un lieu prêt à être décoré. Les ATSEM des écoles et les agents de la Résidence du Parc sont également en lien avec ce service afin de respecter des protocoles communs (en matière d'utilisation des produits notamment).



L'urbanisme

Le service urbanisme est composé d'une chargée d'urbanisme et de sa responsable. **Il assure et atteste de la bonne conformité des travaux** et délivre, sur demande écrite, des informations issues de la matrice cadastrale (données propriétaires). Il prend en charge les missions liées à l'organisation et à **l'aménagement des espaces urbains**. En 2023, le service urbanisme a traité **276 dossiers**.



Les services techniques, au même titre que l'ensemble des services communaux, sont très investis sur le sujet des **économies d'énergie** et participent activement à cet objectif défini en conseil municipal du 6 décembre 2022 dans le cadre du Plan municipal de Sobriété et de Rigueur. **L'isolation des bâtiments** se fait progressivement dans la ville. Elle a été notamment effectuée pour l'école maternelle Jean Macé (sous-toiture) et pour les ateliers des services techniques (isolation, abaissement du plafond et changement du système de chauffe). **La télégestion du chauffage** a été mise en place dans les bâtiments communaux et **le passage en LED de tous les lampadaires** de la ville en est à sa dernière phase. **Le remplacement des menuiseries** (fenêtres, portes) est en cours dans plusieurs bâtiments.

Focus : Le chantier d'insertion



Le chantier d'insertion, cité dans l'InfoMairie n° 123 pour son intervention auprès des espaces-verts, soutient également le service bâtiment notamment concernant la rénovation des bâtiments (ex : travaux de la Médiathèque au printemps 2023, travaux de la Police Municipale fin 2023) et l'entretien de la voirie (nettoyage de zones attribuées).

portrait

SOPHIE BLOQUET, Responsable du service Bâtiment, Voirie et Urbanisme



Sophie Bloquet a un parcours riche et varié, qui l'a amenée jusqu'au poste de responsable du service bâtiment, voirie et urbanisme, au sein du Pôle Technique de la ville. Issue d'une formation initiale d'aménagement paysager, Sophie a suivi des études supérieures d'Arts Plastiques

et par la suite une formation en technique d'études de bâtiments.

Elle a d'abord travaillé dans l'architecture avec en charge la réalisation des plans et le suivi de l'instruction des permis de construire. Elle a intégré la fonction publique territoriale en tant qu'institutrice dans le

service urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. C'est ensuite au sein de la Communauté de Commune du Clermontois que Sophie a occupé son premier poste de responsable technique du service urbanisme. Elle est arrivée en 2021 à Saint-Leu d'Esserent au poste de responsable de la voirie et des bâtiments. Depuis 2023, à la suite d'une réorganisation du Pôle Technique, Sophie a également sous sa responsabilité la partie urbanisme, logistique et évènements, et dirige aujourd'hui une équipe **de 16 personnes**.

Sophie est également une artiste dans l'âme et occupe notamment son temps libre en tant que cheffe de chœur et membre d'un groupe Rhythm & Blues.

Le quotidien d'un agent d'entretien

L'agent d'entretien intervient dans les bâtiments en général en dehors de leurs plages d'utilisation, c'est-à-dire le plus souvent tôt le matin et le soir après la fermeture des services. Ce poste, souvent à temps non-complet, est, dans la mesure du possible, couplé avec des heures pour la pause méridienne ou le point école (traversée des enfants). Les états des lieux des bâtiments (pour location de salle par exemple) sont également réalisés par ces agents. Ils interviennent également lors d'évènements, durant lesquels ils assurent le service, tels que les vœux du maire, les commémorations, etc.

Ce sont des métiers difficiles sur le plan physique, avec une amplitude horaire souvent très importante.



Le quotidien d'un agent de la régie travaux et logistique

Il n'y a pas vraiment de journée-type pour un agent de la régie. Les agents sont polyvalents et cumulent deux casquettes ou plus (ex : plomberie + voirie ; électricité + entretien). Afin d'organiser leurs journées, les agents se basent sur le logiciel ATAL, un outil de planification efficace mis en place en 2021. Les demandes d'interventions sont saisies dans ce logiciel, ce qui permet aux services techniques de les classer par ordre de priorité et d'organiser leur agenda pour assurer ces interventions. Toutefois, malgré la planification des interventions, les agents doivent rester réactifs en cas de demande urgente et pouvoir bousculer leur planning en fonction des urgences.



“ Pour une ville de moins de 5000 habitants nous disposons d'un patrimoine bâti important, fruit d'un passé industriel riche qui a permis la construction de nombreux bâtiments communaux. Les agents ont donc un travail conséquent. ”

Sébastien Roth, Maire-adjoint Travaux & Aménagement urbain

Requalification de la rue d'Hardillière : phase 2 des travaux



La prochaine phase de travaux aura lieu du 13 mai au 16 août. Retrouvez le détail des travaux prévus dans le ZOOM de mars 2023 (Kiosque du site).

Une réunion publique vous permettra d'en savoir plus sur cette deuxième phase de travaux : mercredi 3 avril à 19h, Salle Art & Culture.

Ouverture de la Maison de Marianne dans le quartier des Trois Etangs

L'ouverture d'une résidence intergénérationnelle « Maison de Marianne » est annoncée pour le mois de juin. Cette résidence, située dans le Quartier des Trois Étangs, est portée par le bailleur social Clésence.

Ce projet de 72 logements est ouvert aux seniors et aux familles (logements du T2 au T4).

Plus d'informations :

03 44 56 60 02 | social@saintleudesserent.fr



Relais petite enfance Le lien parent / assistantes maternelles



Le relais petite enfance peut vous accompagner pour trouver une assistante maternelle mais également pour obtenir de l'aide dans les démarches administratives (contrat...).

N'hésitez pas à le contacter dès maintenant pour les souhaits de garde à partir de septembre.

Plus d'informations :

06 79 27 18 19 | halte-jeux@saintleudesserent.fr

Devenez bénévole pour le passage de la flamme olympique sur l'ACSO

À quelques mois des Jeux Olympiques et du passage de la flamme sur le territoire de l'ACSO, jeudi 18 juillet 2024, devenez bénévole pour le relais de la flamme.

Plusieurs missions vous attendent : accueil, orientation des participants, animation du parcours des spectateurs, assistance aux personnes à mobilité réduite, gestion du centre des relayers, missions logistiques, etc.

Inscrivez-vous : acso2024.org

en bref

Reprise de la collecte des déchets verts à partir du mardi 2 avril

Retrouvez le calendrier de collecte de Saint-Leu d'Esserent sur le site de l'Agglomération Creil Sud Oise : www.creilsudoise.fr rubrique « collecte des déchets ».

Élections européennes

Le scrutin se tiendra le dimanche 9 juin 2024.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu'au 1^{er} mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai.

Rendez-vous le 9 juin dans les bureaux de vote habituels.

Bureau de vote N°1 : Mairie

Bureau de vote N°2 : Salle Art & Culture

Bureau de vote N°3 : Gymnase Pascal Grousset



Le budget 2024 de la ville a été adopté par le conseil municipal le 12 mars dernier. Il faisait suite au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui a eu lieu le 6 février.

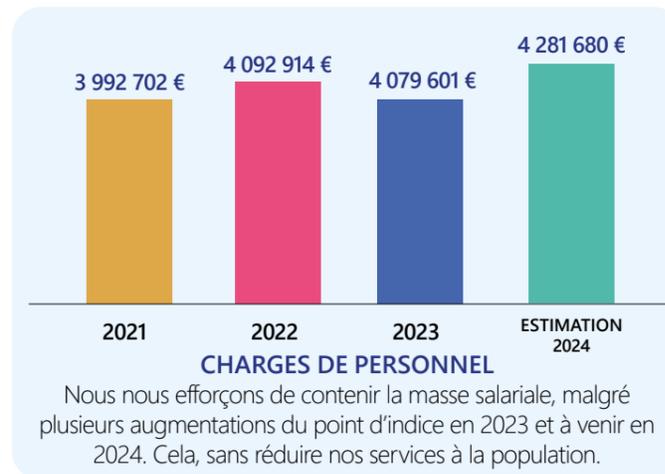
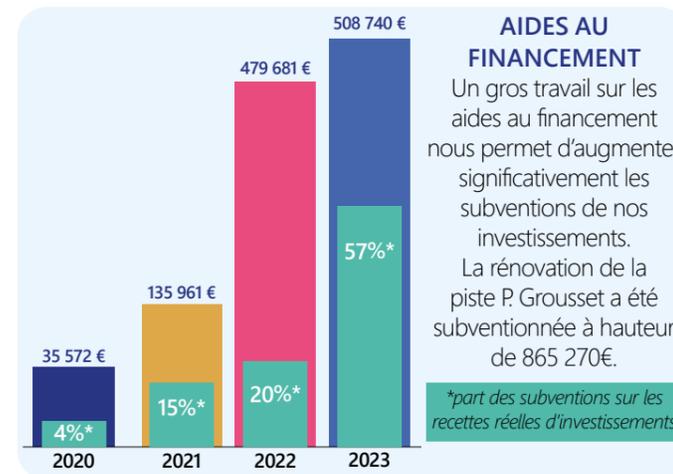
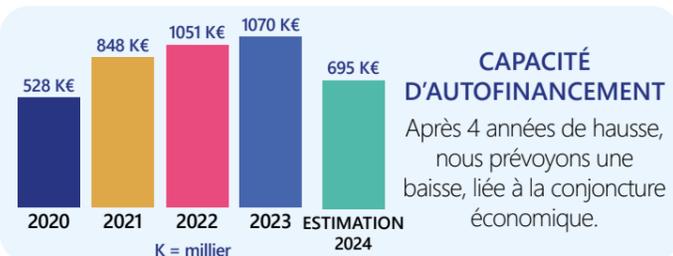
Nous choisissons de **maintenir les services de la ville au niveau de 2023** alors que tous les postes ont augmenté (énergie, matières premières, masse salariale, prestations de services...). L'inflation, que vous vivez au quotidien, a aussi des conséquences pour le budget de la ville. **Nous avons opté pour un budget réaliste et raisonnable** qui nous permette de **poursuivre nos engagements** du mandat tout en continuant le **désendettement de la ville**. Des **arbitrages** ont dû être effectués, pour tous les pôles et les projets, tout comme pour l'entretien des bâtiments (sujet dense comme vous avez pu le lire dans le dossier de ce magazine).

Maintien de notre feuille de route

Les orientations budgétaires de la ville s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, selon les orientations politiques prises en début de mandat.

- L'adaptation de l'organisation aux crises et la recherche de l'équilibre financier** : plan communal de sobriété, optimisation des ressources, programmation pluriannuelle des investissements...
- La poursuite des grands projets du mandat** : 72 logements intergénérationnels dans le Quartier des Trois Etangs, travaux de la Maison de la Petite Enfance, phase 2 de la requalification de la rue d'Hardillière...
- Le maintien des services de proximité de qualité** : offre de services aux familles dès la petite enfance, aux seniors, soutien aux associations, calendrier de manifestations riche, élargissement de l'offre et des horaires de la médiathèque.

Les indicateurs clés



En 2024, le budget de la ville s'élève à 11 479 871€

Dépenses de fonctionnement

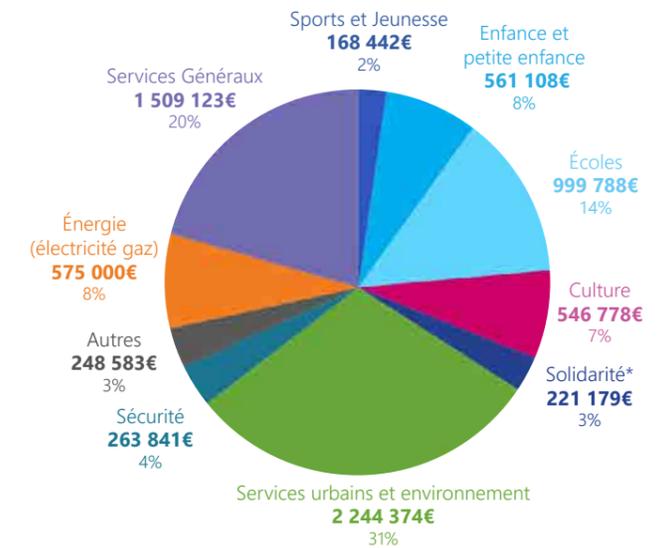
8 643 591€

Dont 1 305 375 € d'opérations d'ordre : amortissement et virement au budget d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et à la qualité des services à la population.

Ce sont les dépenses qui reviennent chaque année et qui permettent :

- > Le fonctionnement des écoles et des services aux familles
- > Le soutien aux associations sportives et culturelles
- > L'entretien des bâtiments et de la voirie...



*Au budget de fonctionnement de la Solidarité s'ajoutent les budgets du CCAS (86 732 €) et de la Résidence pour Personnes Agées (309 249 €)

Dépenses d'investissement

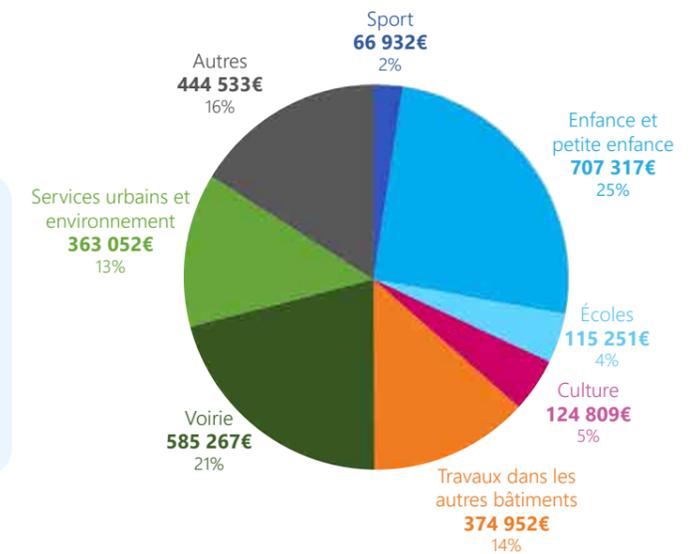
2 836 280€

Dont 54 166 d'opérations d'ordre : reprise de subventions et intégration d'études.

Les dépenses d'investissement sont consacrées aux travaux réalisés dans la ville.

Ce sont à la fois les travaux de rénovation des bâtiments publics et des rues mais aussi ceux relatifs aux grands projets :

- > Création de la maison de la petite enfance
- > Phase 2 de la requalification de la rue d'Hardillière
- > Rénovation énergétique des bâtiments



Principaux investissements prévus en 2024

Création Maison de la Petite Enfance (réhabilitation d'un bâtiment communal)	700 000 €
Requalification de la rue d'Hardillière – 2 ^{ème} phase de sécurisation (avec accotements supplémentaires et fin des travaux de la grange)	402 000 €
Reprise du parvis de la Mairie	100 000 €
École Raymonde Carbon (remplacement d'une partie des fenêtres et stores)	90 000 €
Rénovation de l'éclairage public – 6 ^{ème} phase (et du terrain de pétanque)	52 000 €
Musée (travaux de purge et protection)	40 000 €
Extension de la vidéoprotection	36 000 €
Voirie : raccordement d'un chemin pour accès carrossable	34 000 €
Mairie : travaux de reprise des volets	30 000 €
Sécurisation des bâtiments publics – 2 ^{ème} phase	25 000 €

investissements «verts»



26 janvier Galette du Relais Petite Enfance



28 janvier Galette des aînés



14 mars Le Conseil Municipal des Jeunes au Sénat



15 mars Soirée des Sportifs



17 & 18 février Salon des Jeux



19 mars Comémoration du cessez-le-feu en Algérie



21 mars Quinzaine de la Petite Enfance



28 février Réunion publique - Maison Marianne



février Mois du jeu à la médiathèque



21 mars Exposition sur Jean-Louis Bilweis



février - mars vacances d'hiver au centre de loisirs



23 mars Élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



RUES DE LA VILLE

DIMANCHE 7 AVRIL

VIDE-GRENIERS

de 8H à 18H

TROC AUX
PLANTES



de 8H à 18H

ACTIONS
SPORTIVES

de 10H à 13H

BROCANTE DE
LA MÉDIATHÈQUE

de 11H à 17H



CROSS

Coloré

DECATHLON

📍 QUAI D'AMONT

2 PARCOURS :

11H > 2,5 km

14H > 5 km

pour les enfants

dès 13 ans

À PARTIR DE 8€ - ouvert à tous dès 6 ans

SAMEDI 18 MAI de 11h à 16h



billetterie en ligne